



Des bords de Loire aux marais, la Ville de Couëron se développe dans le respect d'un cadre de vie alliant nature et modernité.

A seulement 15mn de Nantes, elle est attachée à son identité et à son ancrage dans la Métropole nantaise.

Dynamique et solidaire, Couëron assure un service public de proximité sur l'ensemble de son territoire à la faveur de services municipaux qui œuvrent quotidiennement pour le bien-être de ses 21 000 habitants.

## **La Ville de Couëron recrute pour son service prévention et tranquillité publique deux Agents de Police Municipale**

**Grade des gardiens brigadiers de Police Municipale  
Recrutement par voie statutaire**

### **MISSIONS**

Sous la responsabilité de la cheffe de service de police municipale, l'agent est chargé de faire respecter les mesures nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la salubrité et de la sécurité publique sur l'ensemble du territoire de la commune

Il contrôle l'application des dispositions légales et réglementaires de Police Municipale et exécute les directives émises par le Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police.

Il veille, dans le cadre de ses fonctions, à assurer des actions de prévention, de proximité et d'assistance auprès de la population.

### **ACTIVITÉS**

- Accueillir, informer et orienter des publics sur la voie publique et au sein du service en garantissant une relation de proximité
- Assurer des missions de patrouille en véhicule et pédestre
- Relever les infractions aux règles d'urbanisme, du bruit de voisinage, de l'hygiène et de l'environnement
- Faire respecter les règles de stationnement et de code la route et constater les contraventions de police
- Appliquer les pouvoirs de police du Maire
- Assurer la police funéraire
- Assurer la surveillance et la sécurité de l'occupation du domaine public, de la sortie des écoles, des bâtiments, des manifestations publiques et des cérémonies
- Assister, dans la mesure des compétences respectives, la gendarmerie nationale
- Rédiger les rapports administratifs et les procès-verbaux sous couvert de la voie hiérarchique
- Rendre compte par écrit ou par oral à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises



## COMPÉTENCES

Titulaire du grade de gardien brigadier de Police municipale ou lauréat.e du concours, vous connaissez le fonctionnement des collectivités locales. Vous maîtrisez les procédures juridiques en matière de sécurité et de pouvoirs de police du Maire, disposez de connaissances en droit pénal et administratif et êtes apte à l'analyse des données réglementaires.

Fort(e) de vos qualités relationnelles, vous savez accueillir, orienter les publics, notamment en crise ou dans l'urgence, sur la voie publique et au sein du service. Rompu(e) aux écrits administratifs et judiciaires, vous maîtrisez également les logiciels bureautiques et métiers liés au domaine d'activités (Municipol).

Méthodique, organisé.e et rigoureux.se, vous appréciez le travail en équipe et savez rendre compte de votre activité. Vous disposez de bonnes capacités physiques et êtes reconnu.e pour vos qualités de diplomatie et de discrétion.

Vous êtes attaché.e aux valeurs et à la qualité du service public et très soucieux du respect du code de déontologie des agents de police municipale.

Permis B obligatoire. Connaissance des gestes de premiers secours préconisée. Aptitude réglementaire et médiale liée au port des armements de catégorie D1 et D2 (Générateurs Aérosols incapacitants et Lacrymogènes inférieurs à 100 ml et Tonfa/ Bâton de Défense Télescopique), ainsi que B8 (Générateurs Aérosols incapacitants et Lacrymogènes supérieures à 100 ml).

Monitorat du maniement des Bâtons et Techniques professionnels d'Intervention (MBPTI) apprécié.

## CANDIDATURES :

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE :** 15 octobre 2020

**DATE DE PRISE DE POSTE SOUHAITÉE:** dès que possible

**CONTACT :** Noémie Favreau, Responsable de la Police Municipale [nfavreau@mairie-coueron.fr](mailto:nfavreau@mairie-coueron.fr)

**POUR POSTULER :** merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation + dernier arrêté de situation administrative + prétentions salariales et / ou dernier bulletin de salaire), en précisant l'intitulé du poste, à l'attention de Madame le Maire :

de préférence par courriel à [contact@mairie-coueron.fr](mailto:contact@mairie-coueron.fr)

ou par courrier :

Mairie de Couëron  
8 place Charles-de-Gaulle  
44 220 Couëron